



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 mars 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Février 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mars 2002

**Politique générale de la Ville de Niort en matière d'emplois aidés
insertion et solidarité**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à M. Michel PAILLEY.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2002

DELIBERATION D20020082

Direction Ressources Humaines

**Politique générale de la Ville de Niort en matière d'emplois aidés
insertion et solidarité**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le chômage, le gouvernement a instauré différents dispositifs d'insertion et de solidarité par le biais des Contrats Emplois Consolidés (CEC), Emplois Jeunes et Contrats Emplois Solidarité (CES).

La Ville de Niort s'est inscrite sur la base de ces dispositifs en favorisant l'accueil de personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, et ce dès 1996 (conseil municipal du 27 septembre 1996 : plan cadre concernant l'insertion et conseil municipal du 15 décembre 1997 : création et recrutement de 100 emplois jeunes).

Il s'agit aujourd'hui de préciser notre politique en matière d'emplois aidés conformément à l'annexe jointe.

Les crédits correspondants à ces contrats sont inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer les conventions et avenants à passer avec l'Etat.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)